

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 13 mars 2017 à 20 heures
publié le 17 mars 2017
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil dix-sept, le treize mars, à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^{me} Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 27

Date de la convocation : 6 mars 2017

Date d'envoi par courrier électronique : 7 mars 2017

Étaient présents (19) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Jacques GRIFFOUL, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Liliane LEMERCIER, M. Daniel THÉBAULT, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M^{me} Georgina MURRAY, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M^{me} Josiane CLAVEL-MARTINEZ, M^{me} Paola BÉNASTRE, M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient excusés (8) et était absent (0) : M^{me} Nadine SAUDI (pouvoir à M^{me} Liliane LEMERCIER), M^{me} Michèle DA SILVA (pouvoir à M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (pouvoir à M. Philippe DELCLAU), M. Marc VOIRIN (pouvoir à M. Christian LALANDE), M^{me} Alexandra CERVELLIN (M^{me} Nathalie DENIS), M^{me} Cécile PAGÈS (pouvoir à M. Jacques GRIFFOUL), M. Joris DELPY (pouvoir à M. Alain DEJEAN), M. Lionel BURGER (pouvoir à M^{me} Paola BÉNASTRE).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'une secrétaire de séance

M^{me} Liliane LEMERCIER est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2017 : *adopté à l'unanimité.*

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 25 JANVIER 2017 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 5 / 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Pierre DUFOSSÉ : *pris acte.*

02 – Décision n° 6 / 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M^{me} Ethel PORTER : *pris acte.*

03 – Décision n° 7 / 2017 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – Société civile immobilière BEL-AIR : *pris acte.*

04 – Décision n° 8 / 2017 – CCAS-ERDF – Village-vacances-familles – Location estivale 2017 : *pris acte.*

05 – Décision n° 9 / 2017 – Guilde des carillonneurs de France – Renouvellement d'adhésion 2017 et cotisation : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

GOUVERNANCE – PERSONNEL

01 – Débat d'orientations budgétaires 2017 : *adopté à l'unanimité.*

02 – Présentation et adoption des comptes de gestion de l'année 2016 : *adopté à l'unanimité.*

À l'issue de la présentation des comptes de gestion 2016 Madame le Maire cède la présidence de séance à M. Michel CAMMAS et quitte la salle au moment du vote des comptes administratifs.

Le nombre de conseillers municipaux présents et représentés descend donc à vingt-six.

03 – Compte administratif 2016 – COMMUNE : *adopté à l'unanimité.*

04 – Compte administratif 2016 – SERVICE des EAUX : *adopté à l'unanimité.*

05 – Compte administratif 2016 – SERVICE de l'ASSAINISSEMENT : *adopté à l'unanimité.*

06 – Compte administratif 2016 – CINÉMA MUNICIPAL : *adopté à l'unanimité.*

07 – Compte administratif 2016 – COMPLEXE TOURISTIQUE : *adopté à l'unanimité.*

08 – Compte administratif 2016 – LA CLÈDE : *adopté par vingt-cinq voix pour et une contre (M^{me} Josiane CLAVEL-MARTINEZ).*

À l'issue de la présentation des comptes administratifs 2016 M. Michel CAMMAS rend la présidence de séance à Madame le Maire.

Le nombre de conseillers municipaux présents et représentés revient donc à vingt-sept.

09 – Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot – Service internet – Convention – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

10 – Communauté de communes Quercy-Bouriane – Activités *La Bicoque* – Convention 2017 pour la mise à disposition de l'ancienne crèche parentale – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

11 – Laboratoire départemental du Lot – Convention de preuve – Autorisation au maire à signer : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX

12 – La Poste – Nouvel adressage – Secteur des Hermissens – Validation du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

13 – Urbanisme – Tree Village – Mise en œuvre d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme : adopté par vingt-cinq voix pour et deux abstentions (MM. Alain DEJEAN et Joris DELPY).

AGENDA 21 – DÉVELOPPEMENT DURABLE

14 – Fédération départementale d'énergies du Lot – Véhicules électriques – Création infrastructure de recharge – Accord préalable – Autorisation au maire à signer : adopté à l'unanimité.

CULTURE – PATRIMOINE – TOURISME

15 – Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine – Étude et création – Lancement de la consultation pour le recrutement d'un prestataire de service : adopté à l'unanimité.

DIVERS

16 – Docteur LACAVÉ – Recherche d'un médecin repreneur – Intervention du cabinet VAN DER LEE – Avis du conseil municipal : adopté par vingt-cinq voix pour et deux abstentions (M. Philippe DELCLAU et M^{me} Josiane CLAVEL-MARTINEZ).

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

M. Daniel THÉBAULT prend congé et quitte la salle du conseil municipal.

M. Jean LOUBIÈRES quitte la salle du conseil municipal pour la délibération de la question n° 17.

Le nombre de votants descend donc à vingt-cinq.

17 – Réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement – Consultation pour le marché à bon de commande pour la réalisation de travaux de renouvellement, réhabilitation et extension et branchements sur les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), d'eaux usées (EU) et d'eaux pluviales (EP) - Attribution des marchés de travaux – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité des vingt-cinq votants.

M. Jean LOUBIÈRES reprend sa place parmi le conseil municipal.

18 – Stations d'épuration – Destruction des ragondins – Convention de piégeage – Autorisation au maire à signer : question différée.

19 – Personnel – création d'un poste CAE – CUI pour le CIAP – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant exprimée, Madame le Maire lève la séance à 23 heures.

Le Maire,



Marie-Odile DELCAMP